

Coulaines, le 05/06/2020

M. le Principal aux parents des élèves

Sujet : protocole sanitaire - port du masque

Madame, Monsieur,

Depuis le 18 mai, nous avons débuté l'accueil progressif des élèves dont les parents souhaitent le retour, dans le strict respect de notre protocole sanitaire, qui a été validé par le conseil d'administration du collège le 15 mai, où siègent les représentants des parents et des élèves.

Ce protocole sanitaire prévoit un port systématique du masque par les élèves (sauf en EPS et pendant le repas) et par les personnels en présence des élèves.

Le décret paru au Journal Officiel le 31 mai, complété par un texte du Ministère de l'Education Nationale le 3 juin, a modifié le protocole sanitaire national : il est maintenant possible que les élèves et les personnels qui le souhaitent retirent leur masque en classe, une fois que chacun est à sa place et n'en bouge pas, puisque la distanciation est alors garantie.

A ce sujet, j'ai reçu des demandes de personnels et de parents afin de permettre de retirer le masque en classe, qu'il est pénible de garder sur une longue période.

Ce sujet sera débattu lors de la réunion du conseil d'administration du mardi 9 juin, lequel délibèrera sur l'opportunité ou non de permettre un retrait du masque, uniquement en classe, avec le respect de la distanciation (distance doublée, à au moins deux mètres des élèves, pour le professeur, qui ne circulerait pas dans la classe et resterait à proximité du tableau). Le masque serait rangé dans le sachet plastique apporté par l'élève.

Il s'agirait d'une possibilité : les élèves (et professeurs) pourront naturellement conserver leur masque en classe s'ils le souhaitent.

La direction du collège et les parents d'élèves élus sont à votre disposition pour évoquer cette question avant le conseil d'administration, afin de recueillir vos remarques ou interrogations. En ce qui concerne les parents élus, vous pouvez vous adresser à eux au moyen de ces deux courriels :

FCPE : fcpecocteauoulaines72@gmail.com,

UPEIS : upeis.cocteau.coulaines@gmail.com

Nous vous communiquerons mercredi la position arrêtée par le conseil d'administration, et vous invitons à nous solliciter si vous le souhaitez.

Cordialement,
J. Maufrais, principal

